Fiche du 1/10/2007, révision 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: WC NET PROFESSIONEL - GEL JAVEL - 480310

Type de produit et emploi: Nettoyant pour WC
javel à base de chlore

Entreprise:

BOLTON SOLITAIRE S.A.
11, Av. Dubonnet - 92407 Courbevoie Cedex - France
e-mail: safetyinfo@boltonmanitoba.it

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
+33 146 675 850
Centre Anti-Poison: Tel. +33 140 054 848

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

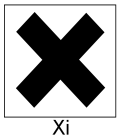

Xi

Proprietée / Symboles:
Xi Irritant
Phrases R:
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

1% - 5% hypochlorite de sodium, solution % Cl actif
N.67/548/CEE: 017-011-00-1 CAS: 7681-52-9 EC: 231-668-3
C,N; R31-34-50

0.2% - 1% hydroxyde de sodium
N.67/548/CEE: 011-002-00-6 CAS: 1310-73-2 EC: 215-185-5
C; R35

0.2% - 1% ALKYL DIMETHYLAMINE OXIDE
CAS: 68955-55-5 EC: 222-059-3
C,N; R34-50

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:
Laver immédiatement et abondammentavec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes.Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propore secs.CONSULTER UN SPECIALISTE.

En cas d'ingestion:
Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :
Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:
Eau, CO_2, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits:
Aucun en particulier.

Risques de combustion:
Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:
Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:
Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:
Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.
Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.
Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.
Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.
Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:
Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Matières incompatibles:
Aucune en particulier.

Conditions de stockage :
Conserver dans un endroit frais et sec.

Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:
Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des mains:
Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:
Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):
hydroxyde de sodium
TLV STEL: C 1,22 ppm - C 2 mg/m3

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	Liquide transparent
Couleur:	Jaune
Odeur:	Caractéristique du chlore
pH:	13.0
Point de fusion:	N.A.
Point d'ébullition:	N.A.
Point éclair:	N.A.
Inflammation solides/gaz:	N.A.
Propriétés explosives:	N.A.
Propriétés comburantes:	N.A.
Pression de vapeur:	N.A.
Densité relative:	1.1 kg/l
Viscosité:	500 cps
Hydrosolubilité:	Complet
Liposolubilité:	Insoluble
Coef. de répartition(n-octanol/eau):	N.A.
Densité des vapeurs:	N.A.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:
Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:
Aucune en particulier.

Dangers de décomposition:
Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.
Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:
Le produit ne contient pas de substances avec une considérable importance toxicologique.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:
1% - 5% hypochlorite de sodium, solution % Cl actif
N.67/548/CEE: 017-011-00-1 CAS: 7681-52-9 EC: 231-668-3
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
0.2% - 1% ALKYL DIMETHYLAMINE OXIDE
CAS: 68955-55-5 EC: 222-059-3
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR-UN Number:	1791
ADR-Class:	8
ADR-HI number:	80
ADR-Shipping Name:	HYPOCHLORITE SOLUTION
ADR-Packing Group:	III
IATA-UN Number:	1791
IATA-Class:	8
IATA-Shipping Name:	HYPOCHLORITE SOLUTION
IATA-Packing group:	III
IMDG-UN Number:	1791
IMDG-Class:	8
IMDG-Shipping Name:	HYPOCHLORITE SOLUTION
IMDG-Packing group:	III

Préscriptions pour le transport produits dangereux in Quantitées Limitées. Code LQ 19.
Quantité maximale par emballage combiné: emballage interne 5 litres, emballage externe 30 kg bruts.
Quantité maximale par emballage thermorétracté: emballage interne 3 litres, emballage externe 20 kg bruts.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Xi

Symboles:
- Xi Irritant

Phrases R:
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S:
- S2 Conserver hors de la portée des enfants.
- S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'etiquette.

Qualité speciale:
- Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
- Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
- 1999/13/CE (Directive COV)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R cités sous l'en-tête 3:
- R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R34 Provoque des brûlures.
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Principales sources bibliographiques:
- ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
- PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold
- ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.
L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.
Il incombe à l'utilisateur final du produit d'observer toutes les lois ou réglements en vigueur et applicables.
La société n'est pas responsable des dommages sur des personnes ou objets, causés par un usage impropre des informations

communiquées dans la fiche de sécurité.
Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.